

Alain RODET
Candidat socialiste
aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012
1^{ère} circonscription de la Haute-Vienne
9 boulevard de la Cité
87000 LIMOGES

5 juin 2012

Cher Monsieur,

Suite à votre courrier du 30 mai, j'ai bien pris note des positions exprimées par la Maison des Droits de l'Homme sur plusieurs sujets intéressant nos concitoyens et de votre souhait de connaître mon avis sur ces points.

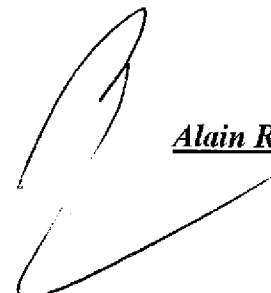
En ce qui concerne la Coopération Nord-Sud, notre pays s'était effectivement engagé à verser 0,7% de son PIB à l'Aide Publique pour le Développement. Ce pourcentage, sous la présidence de M. SARKOZY, n'était que de 0,46%. Par ailleurs, l'APD a progressivement été détournée de sa fonction initiale pour épouser des objectifs économiques ou de défense des intérêts énergétiques et sécuritaires. Il convient donc de s'attacher au respect de cet objectif de 0,7% et de repenser les modalités de l'aide au développement, afin que celle-ci ait un impact direct sur les populations concernées. S'agissant plus spécifiquement du bassin méditerranéen, l'un des engagements de François HOLLANDE était de développer les relations de la France avec les pays de la rive Sud sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel. Plus globalement, les socialistes soutiendront la mise en place d'une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G20, des organisations régionales et des Nations Unies. Cette approche aura un impact positif sur d'autres points évoqués dans votre courrier, tels que la souveraineté alimentaire des pays du Sud...

Pour ce qui est des associations, le candidat socialiste avait fait plusieurs propositions concrètes, qui vont dans le sens de vos suggestions : mise en place d'emplois d'avenir essentiellement associatifs, validation des acquis professionnels du bénévolat, mise en place de référents associatifs dans les administrations.

La question du logement était quant à elle au centre du programme de campagne de François HOLLANDE et les députés socialistes s'attacheront à défendre ses engagements : construction de 2,5 millions de logements intermédiaires au cours du quinquennat, renforcement de la loi SRU, mise à disposition gratuite des terrains de l'Etat disponibles pour y construire des logements sociaux...

J'espère que ces éléments sauront répondre à vos interrogations et vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Jean FORGERIT
Président de la Maison des Droits de l'Homme
37 rue Frédéric Mistral
87100 LIMOGES


Alain RODET